



COMMUNICATION MUNICIPALE

VŒUX DU MAIRE DU VENDREDI 04 JANVIER 2019

Madame la Conseillère Départementale, Monsieur le Conseiller Départemental, chers amis élus municipaux, Mesdames et Messieurs les représentants des services publics, Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements scolaires, Messieurs les représentants des associations, Madame, Monsieur les correspondants de presse, Mesdames et Messieurs les salariés de la commune, chers Saint Jurauds.

Merci d'être venus en nombre à cette traditionnelle cérémonie. Vous nous faites, depuis des années, ce plaisir. C'est pour l'équipe municipale et moi-même la démonstration d'une forme d'engagement citoyen au travers de l'attention que vous portez à la chose publique locale.

Nous avons bien besoin de ces moments dans un pays, un monde traversé par une profonde crise sociétale à laquelle s'ajoute une crise économique et environnementale. Bien des questions sont posées, bien des réponses sont avancées, le tout dans une cacophonie qui laisse à penser que notre société est un peu déboussolée. Il faut dans ce contexte rester humble et savoir qu'aucune solution, si bonne puisse-t-elle paraître, n'est certaine d'atteindre son objectif. Pire, par des effets désormais non maîtrisés, la perversité d'un monde souvent incontrôlable conduit les solutions initialement jugées bien adaptées à produire un effet inverse de celui attendu. Je pense que nous avons collectivement « perdu les plans » et qu'il est donc devenu difficile de réparer une machine de plus en plus complexe.

Rassurez-vous cependant quant à notre plus modeste machine communale. Elle devient certes tous les jours de plus en plus compliquée, mais nous en maîtrisons encore l'essentiel même si nous ne pouvons nous soustraire à l'ambiance globale.

Je crois d'ailleurs que nous l'avons encore prouvé en 2018 au travers des réalisations qui ont vu le jour, une nouvelle fois, sans toucher à l'impôt.

Comme en 2017, **en 2018** nous avons poursuivi les travaux d'accessibilité que la loi nous impose et continué à mettre aux normes nos établissements recevant du public. L'école fut particulièrement ciblée et l'établissement est désormais conforme aux exigences. Nous avons également progressé sur d'autres biens comme par exemple à la mairie où un vidéophone permet désormais à une personne en fauteuil roulant de s'annoncer depuis l'extérieur. Ce vaste chantier relatif à l'accessibilité n'est pas pour autant terminé.

Concernant la voirie, nous avons traité un véritable point noir accidentogène de l'entrée piscine/camping jusqu'au grand espace de stationnement en stabilisé. Désormais, une circulation piétonne protégée sur toute cette longueur permet aux gens de cheminer en toute sécurité. Le stationnement anarchique est dorénavant maîtrisé, la vitesse a sérieusement diminué. Cette zone, de forte affluence l'été, méritait une attention particulière avant qu'il n'arrive le pire.

Nous avons également, avec le soutien du Conseil Départemental et de la CCPU, réalisé d'importants travaux de réfection de voiries. Le tapis d'enrobé de la rue de Thiers a quant à lui été refait par l'institution départementale qui a également œuvré au collège « le Breuil » en réalisant d'importants travaux d'aménagements, de sécurisation et d'accessibilité pour le bien être des élèves, des équipes enseignantes et des salariés.

Cinq zones d'espaces verts ou d'espaces publics ont été requalifiées : l'espace à côté de l'église, l'espace en tête du mur d'enceinte de la place de l'église, l'espace à proximité de la poste, les espaces sur voirie proches de l'ancienne gare et enfin le talus donnant sur la cour de l'école publique. À signaler concernant ce dernier site que les parents d'élèves ont eux réalisés des marquages au sol de qualité dans la cour apportant ainsi un caractère plus ludique à celle-ci.

Ces efforts nous ont permis d'être tout récemment reconnus par le Département puisque classés en 3ème position du concours « fleurir la Loire » dans la catégorie villages de montagne.

Avec le SIEL et la CCPU nous avons pu équiper toute la commune de la fibre et chacun peut désormais prendre un abonnement auprès d'opérateurs qui viendront plus nombreux lorsque nous aurons terminé l'adressage qui est encore en cours d'élaboration.

Je le répète, il s'agira dans un premier temps d'un adressage que l'on peut qualifier de virtuel car aucun numéro ne sera posé sur votre bien. C'est une question de coût.

Cet adressage permettra l'essentiel, c'est à dire la géolocalisation de votre domicile pour les secours, le guidage jusqu'à chez vous par le GPS et bien sûr l'arrivée de nouveaux opérateurs plus importants pour le Très Haut Débit. Nous vous tiendrons informés le moment venu.

Nous avons également réalisé un terrain multisports à côté des tennis. Cet équipement de qualité complète une zone sportive et ludique qui retient l'attention de bien des visiteurs, de bien des touristes offrant une véritable vitrine à notre commune.

Cette zone comprenant un camping désormais 2 étoiles nouvelles normes, est un atout qui pèse dans notre objectif de labellisation « village-sport nature ». Notre candidature a été retenue : c'est aujourd'hui officiel. Il nous restera à engager quelques travaux de signalisation et divers petits aménagements pour que ce label nous soit remis. Il permettra, non seulement l'obtention de subventions, mais aussi la tenue de manifestations, la mise en réseau avec d'autres communes labellisées et une attractivité supplémentaire.

La mise à disposition d'un espace sanitaires - douches - vestiaires, existant au gymnase, qui sera équipé d'un contrôle d'accès permettra à chaque visiteur lors d'une ballade, d'une randonnée cycliste, etc., de disposer du minimum de confort.

C'est novateur, c'est aussi un outil indiquant clairement une volonté communale qui devrait profiter notamment à nos commerces, à l'image du village et à sa notoriété.

Il convient en effet de sans cesse se montrer en mouvement pour que vive notre ruralité.

Le stage « foot jeunes Hervé REVELLI » fut, cette année encore, une réussite et nous espérons bien pouvoir le reconduire en 2019. Le Sous-Préfet et Jean Bartholin nous ont même fait l'honneur d'une visite.

Le 13 décembre, Free Mobile a implanté un mât au lieu-dit « les Chavannes », au sein d'une parcelle boisée communale dont les douglas masquent une partie du pylône. C'est là le fruit de discussions fructueuses que nous avons eu dès 2016 avec Free. Notre couverture mobile s'améliore donc encore et il n'est pas exclu que d'autres profitent de l'installation pour poser leur antenne car le site possède de bonnes caractéristiques.

OPHEOR vient de terminer un chantier de nettoyage des façades et des couvertures de leurs bâtiments à usage de logements face à la salle ERA, la mise en peinture de la cage d'escalier du collectif et des travaux relatifs au chauffage gaz. Le Président nous avait promis ces interventions et je suis heureux de voir que sa parole a été suivie d'effets.

Cette année fut également marquée par des événements climatiques particulièrement inhabituels et destructeurs : pluies violentes, neige et je veux saluer ici le travail de l'unité technique et de Daniel Chalot, adjoint, car je crois que les dégâts, pourtant importants, (cimetières, voirie, espaces publics, etc.) ont été rapidement et sérieusement pris en charge minimisant ainsi la gêne aux usagers que vous êtes. Il nous reste d'ailleurs, ici ou là, à traiter encore certaines zones.

Cette unité s'est vue récemment dotée d'un véhicule utilitaire d'occasion « Ford Master » remplaçant le vieux « Jumper » rouge qui ne satisfaisait plus aux exigences du contrôle technique. Tous les véhicules ont désormais été remplacés. Une mini pelle et un tracteur équipé déneigement complètent, vous le savez, ces équipements.

Plus largement ce sont tous les salariés de la commune que je veux remercier sans oublier toute mon équipe municipale qui œuvre au quotidien au service des administrés.

C'est une équipe fiable, sereine, soudée et regroupée autour de la chose publique.

Cette cohésion est une chance pour notre commune : c'est certain.

Nous avons vu s'implanter un commerce de produits bio « ça coule de source » en cœur de village. Je souhaite plein de bonnes choses à Angélique mais je sais que tout a bien commencé.

Je souhaite également la bienvenue aux repreneurs de l'Hôtel de Londres : Marion et Roland.

J'en profite pour, dans un autre registre, féliciter l'entreprise RICHARD qui désormais dispose d'un siège remarquable aujourd'hui en activité et la fromagerie du Pays d'Urfé pour son extension aboutie.

Sur le plan médical, on peut consulter depuis peu un psychologue, Karim LEKHAL à la maison de santé.

Vothy CHEA s'est installé quant à lui en tant qu'hypno thérapeute rue d'Urfé qu'ils soient eux aussi, les bienvenus.

Notre commune, dans un contexte national tendu, est aujourd'hui très bien dotée en matière d'accès aux soins et de prise en charge de nos anciens. C'est assez exceptionnel et souligné par bien des observateurs. Je remercie toutes celles et ceux qui ont permis cette belle réussite et en premier lieu, bien évidemment, les professionnels de santé du territoire qui, pour certains, ont porté avec force cette ambition de couverture médicale. Nous sommes partis d'une situation qui pouvait légitimement inquiéter : il faut s'en souvenir.

En **2019**, dernière année pleine du mandat, nous aurons encore de quoi faire.

Il nous faudra donc achever l'adressage mais aussi continuer la lutte, aux côtés du Préfet, dont la décision de refus de l'autorisation d'exploiter des éoliennes sur la Tuilière et Chérier a été attaquée par les investisseurs.

Il évoquait pourtant, entre autres arguments, le risque sur la ressource en eau. Par les temps qui courent faut-il tenter le diable dans ce domaine ? A l'évidence non. C'est pourquoi notre commune et bien d'autres institutions reconnues se sont mobilisées pour engager une procédure accompagnant la défense du Préfet.

Puisque j'évoque la ressource en eau nous envisageons la réalisation d'une réserve dans le prolongement du camping côté « les rivières ». Il s'agit de disposer d'une quantité d'eau disponible en cas d'arrêt limitant l'utilisation de cette ressource essentielle. Celle-ci se remplira pendant l'hiver via la collecte d'eaux claires et servira notamment pour l'arrosage de la belle pelouse de notre terrain de football que nous ne pouvons pas nous permettre de laisser mourir. Cette réserve pourra aussi servir, le cas échéant, de réserve incendie. Il nous faut nous organiser dès maintenant eu égard à des perspectives climatiques qui interrogent. Nous engageons d'ores et déjà les études préalables sous le contrôle des autorités compétentes.

Nous allons également intervenir sur une partie de la toiture de l'église devenue fuyarde.

Nous referons également entièrement la couverture du bâtiment communal route de Roanne (l'ex usine). Les locaux devraient voir naître une activité de type brocante imaginée par Mme et M. Lièvre et ce dès juin 2019. Le bâtiment leur sera donc loué via un bail commercial.

Nous comptons aussi mettre aux normes, et même améliorer encore, l'installation électrique de l'école publique. Comme vous le constatez, chaque année, nous affectons beaucoup de moyens à notre école.

D'importants travaux de réfection de voirie seront également engagés afin de poursuivre notre programmation pluriannuelle dans ce domaine.

Le bâtiment communal rue du Monteillard sera également équipé d'un chauffage au gaz évolutif permettant, à terme, le chauffage des 3 niveaux de manière indépendante. Il s'agit là de prendre en compte l'évolution de l'affectation mais aussi de valoriser un bien qui le mérite, tant par son architecture que par les caractéristiques de sa distribution intérieure, le tout en économisant de l'énergie puisqu'il est actuellement équipé sommairement d'un chauffage électrique.

Au camping nous réaliserons les plateformes nécessaires à l'implantation de 4 habitations légères de loisirs achetées par notre exploitant M. Burckel. Ces équipements sont des biens qui reviendront in fine à la commune.

Nous continuerons bien évidemment les mises en accessibilité de nos bâtiments publics.

Nous commencerons à envisager une programmation de travaux à la chapelle sur la base de l'étude du cabinet ARCHIPAT qui, cette année, a été missionné pour un diagnostic et des prescriptions. Il faudra certainement programmer sa réhabilitation sur bien plus d'une dizaine d'années. Nous compterons sur le soutien notamment de la DRAC qui nous avait vivement recommandé d'entreprendre cette démarche, le bien étant inscrit à l'inventaire.

Il nous faudra aussi sans doute réinitialiser notre projet de plan local d'urbanisme. J'ai récemment rencontré le Sous-préfet à ce sujet. Il a entendu et compris ce qui nous avait conduit à le stopper mais nous demande, tout en reconnaissant que notre développement urbanistique est assez exemplaire, de disposer de documents formels et opposables à terme. C'est là un vaste sujet impliquant de très nombreux acteurs.

Je tiens à évoquer l'activité économique en signalant que M. Bénigaud termine ses travaux de construction de son usine. ARA THERMOLAQUAGE va donc pouvoir débiter son activité sous peu. Nous avons été à ses côtés notamment pour l'aménagement des espaces extérieurs qu'il a fallu adapter à l'imposant bâtiment.

Je suis aussi heureux de vous annoncer que le permis de construire a été accordé il y a peu de temps à M. Giraudet qui va implanter un bâtiment d'activités en lieu et place de la friche industrielle « ex site Bonche », au carrefour de l'ancienne gare. C'est une satisfaction tant sur le plan économique que sur le plan urbanistique car le projet est de très bonne facture. Les travaux devraient débiter au 1er trimestre de cette année. C'est une entreprise nouvelle qui n'aura pas la même vocation que celle que M. Giraudet a déjà créée « aux Aubarres ».

La fromagerie du Pays d'Urfé va réaliser, quant à elle, son propre dispositif de traitement des effluents de sorte à ne rejeter vers la station communale qu'un maximum de 700 eq/hbts réglant ainsi les soucis techniques que nous rencontrions depuis la mise en service de la STEP en 2014.

Je tiens à remercier ces entrepreneurs qui croient en notre commune et avec lesquels nous entretenons les meilleurs rapports en nous plaçant tout naturellement en facilitateurs à leur côté. SGE Electronique, Recytec, Monmobilier.com, Oudin couverture-charpente et d'autres complètent la liste des entreprises qui se sont implantées ces dernières années sur notre commune créant activité et emplois.

Nous sommes ainsi une centralité vivante et attractive et même si certains peinent parfois à recruter chez nous, ils savent qu'ici il y a de véritables atouts que, modestement, nous tentons d'améliorer encore.

Je félicite aussi notre dynamique tissu associatif, nos bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année au bénéfice de notre commune.

Je tiens, dans la période, à tout naturellement mettre l'accent sur ceux qui servent les autres au travers d'actions souvent tournées vers les plus fragiles et saluer, parmi ceux-là, nos pompiers volontaires qui agissent en véritables professionnels en rendant un service essentiel à nos populations. Un triste évènement ne m'a pas permis de le faire à l'occasion de la Sainte Barbe qui dû être, par légitime solidarité, reportée.

Je terminerai en adressant de vifs remerciements à tous nos partenaires institutionnels qui nous ont apporté leur confiance et leur soutien permettant bon nombre de nos réalisations. Je veux bien évidemment parler de l'État, de la Région, du Conseil Départemental, de la CCPU, de la DRAC, de l'agence de l'eau.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019.

Pascal PONCET
Maire de Saint-Just-en-Chevalet